

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL BELFORT

Vendredi 31 Mai 2013 - 14H00 à 20H00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN.

Absent excusé Cédric GOSSE



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Point licences au 30/05

Le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 30 mai 2013 » est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de près de 10% de licenciés, avec 39 023 adhérent(e)s à ce jour. Le nombre de Clubs est en réelle progression, avec déjà 32 clubs supplémentaires, par rapport à la fin de saison dernière.

1.2. Point déménagement / aménagement nouveau siège fédéral

Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH présentent sur plan, sous forme de projection, un point d'avancement des travaux, prévus au nouveau siège fédéral. Cela sera ainsi présenté lors du prochain Comité Directeur. Ces agencements pourraient être terminés à l'automne. Philippe LESCURE propose, si le délai est respecté, une inauguration lors du CD d'octobre, auquel pourraient être associés des partenaires, des personnalités, et notamment le Maire de St Denis.

La question du Siège fédéral actuel est abordée, et Philippe LESCURE s'étonne de l'absence de proposition concrète concernant l'avenir de ce local. Emmanuel CHABANNES précise que le secteur de la vente de locaux d'entreprise n'est pas des plus dynamiques en ce moment. Il est souhaité que des démarches soient effectuées au plus vite afin que des solutions soient envisageables, que ce soit en termes de location ou de vente.

1.3. Point personnel fédéral et fonctionnement

Un certain nombre de dysfonctionnements sont pointés au siège fédéral. Un état des lieux doit être effectué, afin de tendre à un fonctionnement plus efficient. L'arrivée d'Amira MAJHOUB à partir du 3 juin, en remplacement de Narjess BRAHIM (en congé maternité) va renforcer le secrétariat jusqu'à la fin du mois d'août 2013.

1.4. Point emploi d'avenir

Jean-Michel BUNIET et Frank BIGNET font part des travaux en cours, avec la Commission Formation, sur le dispositif des emplois avenir.

Un recrutement devrait être possible, dans le cadre d'une enveloppe CNDS Emploi de 12 000 €, sur la ligne budgétaire « Poste de coordinateur pour assurer le déploiement des emplois avenir », d'une personne dont les missions pourraient porter, sur :

- L'état des lieux pour une évaluation des besoins en emplois avenir, à la fédération, dans les ligues et dans les clubs.
- La gestion de ce dispositif de recrutement et d'accompagnement des emplois avenir, dans un souci de professionnalisation de notre fédération.
- Un soutien au Directeur Administratif, dans la gestion des ressources humaines.

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur valident cette orientation de recrutement, le complément du coût de ce poste à la charge de la fédération, sous réserve que le Conseil d'Administration du CNDS du 2 juillet prochain valide ce dispositif emploi.

Eu égard à la politique du Département de la Seine St Denis, en terme d'emplois avenir, le BD propose de prospecter sur ce territoire sur un profil « Bac + 3 » habitant en ZUS (Zone Urbaine Sensible).

1.5. Projet décisions AG Fédérale 2014 / 2015 / 2016 à soumettre au CDF du 22 juin

Des propositions structurées et budgétisées sont parvenues à la fédération, concernant les lieux où pourraient être organisées les prochaines assemblées générales fédérale. Ces dossiers seront présentés pour une orientation, lors du prochain Comité Directeur, dans l'ordre suivant : Quiberon (56), Talmont St Hilaire / Les Sables d'Olonne (85) et Luxembourg.

1.6. Bureau Directeur du 21 juin

Une réunion du Bureau Directeur est programmée vendredi 21 juin à 15H00, à l'Hôtel Ibis Gentilly. L'ordre du jour est en cours d'élaboration, sera complété par mailing, et envoyé aux membres du Bureau Directeur.

1.7. Comité Directeur du 22 juin

- Projet ordre du jour

L'ordre du jour est complété directement en séance et validé. Il sera envoyé aux membres du Comité Directeur.

- Organisation

Les membres du Comité Directeur seront accueillis dès le vendredi soir à 19H30, au restaurant « L'éclair », Porte d'Orléans, à 3 stations tramway du Stade Charlety. L'hébergement est prévu à l'Hôtel Ibis Gentilly, et le déjeuner de samedi au restaurant Club France du CNOSF. La réunion se déroulera dans la salle du Conseil d'Administration du CNOSF.

1.8. Projet informatique / prise de licence 2014

- Avancement du projet informatique

Le produit fini permettant la prise de licence en septembre sera livré dans les temps. Les autres modules seront livrés plus tardivement. Les tests continuent, de façon régulière, et une phase plus conséquente aura lieu le 12 juin prochain, avec les deux personnels du secteur adhésion, qui vont découvrir l'outil. L'avancement du projet sera présenté, de façon détaillée, en Comité Directeur du 22 juin prochain.

- Évolution RGF saison en cours (mutation) et impacts sur la nouvelle saison : Projet d'avenant à la RGF n°03

Cette évolution est en lien avec le nouvel outil informatique. L'automatisation du système entraîne l'obligation de modifier une partie de nos textes règlementaires, notamment en les rendant beaucoup plus simples dans leur rédaction. Il concerne ici les mutations.

Le projet « Avenant n° 03 à la Réglementation Sportive 2012-2013 » est présenté aux membres du Bureau Directeur. Le Président LESCURE remercie le Secrétaire Général d'envoyer rapidement ce projet aux membres du CDF en leur demandant de bien vouloir faire connaître leurs avis, remarques et observations par retour d'email avant le 19 juin prochain. Il est précisé que les seules les remarques et observations parvenues par écrit avant cette date seront débattues lors du CDF du 22 juin.

1.9. Point d'information concernant la composition des Commissions et du CDF

Philippe LESCURE fait part aux membres du Bureau Directeur de :

- La démission de Gérard OREGGIA de la Commission Nationale Sportive et du Comité Directeur Fédéral.
- La démission de Jean-Claude ZIENKIEWICZ de la Présidence de la Commission Nationale de la Formation, qui reste par ailleurs membre de la dite commission.

Les membres du Comité Directeur seront informés de ces mouvements.

Jean-Michel BUNIET propose de modifier le nom de la Commission Nationale de la Formation : Commission Nationale Emploi Formation. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

1.10. Projet de texte relatif au fonctionnement et aux missions des commissions

Guillaume FRITSCH présente le projet de texte, travaillé par la Commission Nationale de la Réglementation, concernant le fonctionnement et les missions transversales des Commissions. Modifié en réunion, puis approuvé par le Bureau Directeur, ce projet sera envoyé aux membres du Comité Directeur afin d'être validé lors du prochain Comité Directeur.

1.11. Point missions de la Commission Haut Niveau

Le document sera retravaillé avec Dominique FRIZZA, Thierry SAMMUT, et Frank BIGNET, DTN, pour une présentation lors de la réunion du prochain BD. Le Président LESCURE rappelle l'orientation politique de cette Commission qui doit être avant tout un espace de réflexion sur le court, moyen et long terme, entre les élus et les cadres techniques.

1.12. Point sur le projet d'évolution du Règlement intérieur de l'Arbitrage.

Le document est présenté, et modifié directement en réunion du Bureau Directeur. Il sera retransmis pour information à Pascal GODEL, Président de la Commission Nationale de l'Arbitrage, et il sera envoyé par mail aux membres du Comité Directeur Fédéral.

2. COMMUNICATION ET MARKETING

2.1. Point Triathlète Magazine

Emmanuel CHABANNES et Frank GASQUET présentent au Bureau Directeur les 3 documents élaborés, suite aux rencontres avec Monsieur Thierry DEKETELAERE : projet de bail – Projet de pacte d'associés - Accord de collaboration – Promesse de cession de parts sociales. Ces projets répondent aux orientations validées par le Comité Directeur du 27 octobre 2012. Validés à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur, ces projets seront envoyés aux membres du Comité Directeur et leur étude sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion du CDF du 22 juin prochain.

2.2. Information « SMUGGLER » - représentation fédérale

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, la commande, sur l'exercice prochain, de quelques blazers « Smuggler », avec le logo fédéral, à destination des membres du BDF qui ont manifesté le souhait d'en être équipé. Il est rappelé aussi l'importance de se rapprocher d'ADIDAS afin que les dotations, d'une façon générale, soient davantage en adéquation avec nos besoins.

2.3. Evolution newsletters Fédérales

Les membres du BDF sont favorables à une évolution de la Newsletter Fédérale : plus synthétique, et éventuellement sur un rythme plus soutenu. Il est souhaité que ces changements interviennent dès la prochaine rentrée.

2.4. Triathlon des Journalistes

Philippe LESCURE salue le travail du secteur communication effectué lors de la journée du 29 mai dernier, où se sont retrouvés, dans un climat particulièrement convivial, l'équipe de France, des journalistes et des élus. Le dossier de presse était de grande qualité, et le Président souhaite qu'il soit remis aux membres du Comité Directeur, aux Président(e)s de Liges. D'autre part, les journalistes ont apprécié cette initiative de rencontre avec les athlètes, qualifiant la F.F.TRI. de fédération « modèle, exemplaire ». Philippe LESCURE souhaite qu'une telle action soit reconduite.

2.5. Evolution Secteur Communication Marketing

Philippe LESCURE souhaite que le Secteur Marketing soit resensibilisé à la nécessité d'obtenir des résultats. Dans ce cadre, il a rencontré Paul Farell COUCHE, et lui a signifié l'importance à trouver de nouveaux partenaires financiers, d'ici la fin de l'année. Il lui a demandé de faire des propositions d'objectifs concrètes. Frank GASQUET rappelle les difficultés liées à l'annulation du Triathlon de Paris, au manque de médailles de l'Equipe de France.

Les membres du Bureau Directeur partagent les inquiétudes du Président en termes de déficit de nouveaux partenaires, et souhaitent qu'il y ait plus de prospection et de recherche de partenariat sur certaines thématiques telles que les Jeunes, l'Ecole Française de Triathlon, ou le plan de féminisation.

Il est souhaité que la Commission de ce secteur se réunisse au plus vite et que les personnels œuvrant sur ce secteur soient informés des évolutions souhaitées par le Bureau Directeur, notamment en terme de résultats.

3. FINANCES

3.1. Nouveau Suivi Budgétaire

Bernard SAINT-JEAN et Emmanuel CHABANNES présentent une nouvelle version de suivi budgétaire, avec une déclinaison par secteur. Les lignes ont été réorganisées afin d'être plus cohérentes en fonction des domaines d'activité, et des responsables (cadres) du suivi budgétaire ont été nommés pour chaque secteur. La base de cette nouvelle présentation est celle du nouvel organigramme, par grands secteurs, proche de la nomenclature ministérielle par actions.

3.2. Révision Budget Juin 2013

La version révisée du Budget, qui sera présentée au prochain Comité Directeur de juin, est diffusée en séance, aux membres du Bureau Directeur. Révisé à la baisse, tenant compte notamment de l'annulation du Triathlon de Paris, le budget est à l'équilibre, la croissance prévue de 5% de ressources annuelles étant déjà dépassée. Ainsi, l'absence du Partenaire Lyonnaise des Eaux a été absorbée, et seules les dépenses liées au Siège fédéral ne sont pas réellement connues.

Emmanuel CHABANNES rappelle l'importance, pour chaque responsable de Secteur, à suivre les dépenses avec le cadre référent de ses actions.

Emmanuel CHABANNES a souhaité que le budget 2014 soit préparé dès septembre, avec le secteur Développement. Frank BIGNET précise que cela ne sera possible qu'à l'issue du Comité Directeur d'octobre, qui validera les projets 2013-2017 de ce secteur.

3.3. Créances

Les membres du BDF souhaitent que des dispositions soient prises afin de mieux encadrer le suivi des sommes dues à la F.F.TRI.. Au regard des difficultés persistantes avec des organisateurs, avec certaines Ligues, il est souhaité que soit revu le process de recouvrement.

3.4. Point Fiscal

Ce point concerne deux dossiers sur lesquels la fédération a obtenu gain de cause, après un travail important de Bernard SAINT-JEAN, Guillaume FRITSCH et Odile NJOUANDJA, souligné par Emmanuel CHABANNES.

Contrôle fiscal 2004/2005 : Emmanuel CHABANNES donne lecture de l'extrait de la décision de la Cour d'Appel de Versailles : « La F.F.TRI. est déchargée des rappels de TVA mis à sa charge au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2005, à hauteur d'un montant de 10 375 € en droits, ainsi que les intérêts correspondants ». Et la fédération sera indemnisée à hauteur de 1 500 € pour les frais de justice.

Remboursement d'un crédit de TVA : Suite à la requête déposée par la F.F.TRI. auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, la Direction Générale des Finances a adressé un mémoire précisant que c'était à tort que le remboursement du crédit de TVA avait été refusé. La F.F.TRI. bénéficiant d'un dégrèvement de 38 471 €, un courrier de désistement de la requête introduite devant le TA de Montreuil a été transmis.

Philippe LESCURE demande qu'un courrier soit rédigé à l'intention du Ministre du Budget avec copie à Madame La Ministre des Sports, faisant part, au travers de ces deux dossiers, du fonctionnement de son administration qui, si elle a le droit de contrôle, se doit aussi d'intervenir de façon raisonnable et raisonnée, ce qui ne fut peut-être pas toujours le cas dans les dossiers fédéraux, ici présentés, consommateurs de beaucoup de temps et d'énergie aussi bien du côté de l'administration fiscale que de la F.F.TRI..

3.5. Société Évènementielle

Du fait de l'avancée du projet de rapprochement avec Triathlète Magazine, il va falloir lancer la procédure pour créer la société Triathlon Evènement. Les projets de statuts, envoyés dernièrement aux membres du Comité Directeur doivent simplement être modifiés au niveau de l'objet de la société évènementielle, précisant qu'elle peut être organisatrice d'évènements, société de conseils, etc. En fait, cela concerne toutes les actions liées à la communication. Le projet de statuts définitifs sera présenté, pour validation, en CDF, afin de voir se concrétiser le projet de la SAS. Cette société intégrera les parts de Triathlète Magazine.

4. VIE SPORTIVE DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE, HAUT NIVEAU, DEVELOPPEMENT

4.1. Vie Sportive

4.1.1. Triathlon de Paris / Point d'évolution 2014

Philippe LESCURE rappelle l'engagement qui a été pris de prévoir un scénario, dès fin juin 2013, concernant l'organisation, ou non, d'un triathlon à Paris en 2014. Bernard SAINT JEAN fait un retour suite à des investigations concernant les 4 projets arrêtés lors du dernier Séminaire du Bureau Directeur :

- Triathlon / natation à Versailles : impossible pour le moment.
- Triathlon / natation à Disney Land et retour sur Paris : Serge CELERIN a été sollicité et réalise le dossier.
- Triathlon / natation à Choisy et retour sur Paris : même scénario, Serge CELERIN a été sollicité et réalise le dossier.
- Duathlon à Paris : le dossier est en cours.

Bernard SAINT-JEAN pense pouvoir obtenir un avis de principe, des autorités, d'ici fin juin. Le Président LESCURE souhaite qu'un BDF soit organisé, début juillet, au cours duquel la décision concernant « Triathlon de Paris 2014 » sera arrêtée.

4.1.2. Triathlon de Nice / Point d'évolution 2014 / Projet Label ITU 2014 – 2016 / Convention avec la Ligue Côte d'Azur / Proposition de mise en place d'une vague féminine à l'occasion du Triathlon de Nice.

Dominique SAGARY fait un point d'étape concernant l'organisation du Triathlon de Nice. Le Comité d'organisation se réunit régulièrement. A noter les labels « Championnats de France Groupe d'Âges » et « Championnats de France individuels Elites » sur cette dernière étape du Grand Prix.

Départ Vague féminine : Un départ en décalage est difficilement envisageable, il est proposé de décaler physiquement la vague féminine. Proposée par la Commission Nationale Féminine, cette orientation vise à communiquer largement sur la pratique féminine, et mettre en valeur les femmes, sur cette épreuve.

La Ligue a été destinataire de la convention, qui devrait être validée prochainement.

La Présidente de Ligue, Elisabeth BARRAUD souhaite une communication spécifique pour le Triathlon de Nice, sur une enveloppe Communication nationale. Pour des raisons budgétaires, ces questions sont actuellement en suspens.

4.1.3. Candidatures Labels Grandes Epreuves 2014

Christophe LEGRAND, Président de la CNGE enregistre actuellement les candidatures pour les labels 2014. Dominique SAGARY fait part de l'impossibilité, dès le Comité Directeur du 22 juin prochain, de présenter un pré-calendrier significatif.

Philippe LESCURE informe les membres du BDF de la réponse écrite du Maire de Sartrouville, suite à un courrier dans lequel il attirait son attention sur d'éventuelles difficultés liées à la partie natation, à l'occasion du Triathlon de Sartrouville. Monsieur le Maire n'est pas inquiet, ses services n'ayant jamais rencontré de difficultés particulières pour l'obtention des autorisations, sur cette épreuve, et ce, depuis de longues années.

4.2. Développement

4.2.1. Point au 30 Mai

Guide de la convention d'objectifs : Frank BIGNET présente le guide de la Convention d'Objectifs qu'il a fait parvenir aux membres du BDF. Dans ce document sont formalisées les relations entre l'Etat et les Fédérations sportives. On voit ainsi où l'aide de l'Etat sera prioritairement portée. On reste sur 4 champs d'actions avec des orientations bien définies mais qui sont dans la logique de ce qui a été annoncé en 2013.

Philippe LESCURE rencontre le Directeur des Sports le 3 juillet, afin de négocier les objectifs et les indicateurs pour la période 2013-2017. Une rencontre en fin d'année permettra d'aborder les aspects financiers.

L'instruction portant sur le Parcours de l'Excellence Sportive a été également publiée, mais la date de retour des dossiers est impossible à respecter, et l'ensemble des DTN, qui rencontrent le Directeur des Sports le 7 juin en feront part.

Dossier Ecole Française de Triathlon (EFT) : ce dossier continue à progresser, et la mallette est en cours de finalisation. Des contacts ont été pris avec le CNFPT afin d'organiser des formations spéciales EFT

au sein des Collectivités Territoriales. La première se déroulera à Gravelines, en 2014. Les premières pierres de collaboration ont déjà été posées avec l'USEP et l'UNSS.

Jean-Michel BUNIET présente aux membres du Bureau Directeur les 3 prototypes de mallettes réalisés par les 3 fournisseurs auxquels des devis ont été demandés. Ce projet sera présenté de façon détaillée au Comité Directeur du 22 juin prochain.

Plan de féminisation : une intervention a été faite lors des Championnats du Monde de Tennis de Table et l'ensemble des plans d'actions portés suit son cours. Actuellement, c'est Carole PEON qui porte ce dossier et Frank BIGNET espère qu'elle pourra intégrer à temps plein la fédération, le 1^{er} septembre prochain.

Paratriathlon : La 1^{ère} Commission mixte nationale se tiendra le 20 juin prochain au siège de la FFH. Participeront à cette réunion : Jean-Michel BUNIET, Frank BIGNET et Cyrille MAZURE.

Dominique FRIZZA et Cyrille MAZURE participeront le 4 juin prochain à la rencontre « Militaires Blessures et Sports » au CREPS de Bourges, en présence de Madame la Ministre des Sports.

Formation : une première réunion a eu lieu, permettant de balayer tous les grands chantiers et notamment les CQP et autres passerelles (Fédération Internationale, Staps, etc.).

Coupe d'Europe Juniors : Frank BIGNET remercie la Ligue du Centre et notamment Vierzon pour l'organisation de cette épreuve internationale. Il note un doublé Femmes et Hommes, côté Français, qu'il espère voir renouvelé.

Equipe de France : le Président LESCURE a rencontré l'Equipe de France mardi dernier. Nous sommes dans une année post olympique et à nouveau l'accent a été mis sur la singularité de l'accompagnement.

Il y a 3 types de sportifs actuellement dans cette équipe :

- Ceux qui devraient quitter l'Equipe de France progressivement.
- Ceux qui ont « réussi » leurs Jeux à Londres et qui, s'ils veulent réussir Rio, doivent pouvoir être opérationnels en 2014, quand le classement olympique reprendra.
- Les jeunes athlètes qui sont dans une période de progression.

4.3.2. Convention UNSS / F.F.TRI.

Frank BIGNET présente la Convention UNSS / F.F.TRI. approuvée par la Commission Nationale Jeunes. Les domaines d'actions sur lesquels elle repose : Organisations et championnats – Formation - Programmes spécifiques – Communication.

Deux modifications sont demandées par le BDF :

- Ajout de l'aquathlon à la liste des disciplines pour lesquelles nous avons obtenu délégation
- Suppression du point 1.7 car :
 - N'importe quelle structure a le droit d'organiser un triathlon, il n'y a pas nécessité de donner une autorisation à l'UNSS
 - Le décret 2012-312 du 5 mars 2012 impose aux organisateurs de demander l'avis de la fédération délégataire, l'avis de la fédération délégataire ne peut pas être favorable par convention

Approuvée par le Bureau Directeur, cette Convention sera proposée pour validation au Comité Directeur de Juin pour être signée à Nice, en septembre prochain.

Frank BIGNET pointe le fait que l'EFT vise essentiellement un public jeunes 6 – 13 ans alors que les objectifs imposés par le Ministère visent les 14 – 20 ans, d'où l'intérêt à travailler et conventionner avec l'UNSS et le Sport Universitaire.

4.3.3. Articles Triathlon - Grossesse

Jean-Michel BUNIET fait part de l'article du Dr MARBLE sur le Triathlon et la grossesse, et précise qu'un article est en cours sur le Triathlon après la grossesse. Ce dernier article devrait comporter une interview de Delphine PELLETIER. Les membres du Bureau Directeur, à la majorité, valident le principe de cet article.

4.3.4. Avenant Convention d'Objectif

Dans le cadre de la Convention d'Objectif, un avenant nous permet de percevoir 50 000 € sur la préparation des Jeux Paralympiques, et 10 000 € suite à l'appel à projet santé. Une prochaine réunion avec la DTN et les

Présidents des Commissions concernées, à savoir « Médicale » et « Santé – Bien être » permettra de travailler sur la réalisation des projets envisagés.

4.3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

4.3.1. Ligue d'Alsace : demande de mise à disposition du fichier national des licenciés pour effectuer le contrôle des pass compétition à facturer

Pour pouvoir effectuer un contrôle informatique des pass compétitions à facturer sur les épreuves de sa ligue, la ligue d'Alsace sollicite la mise à disposition du fichier national des licenciés. Les données personnelles complètes ne sont pas nécessaires pour effectuer ce contrôle, le BDF valide la mise à disposition d'un fichier contenant les données suivantes :

- Nom
- Prénom
- Club
- N° licence
- Type de licence
- Date de prise de licence

Le BDF rappelle que ce fichier ne doit pas être communiqué à des tiers.

4.3.2. Accès aux épreuves agréées par la F.F.TRI.

La F.F.TRI. est régulièrement destinataire d'email de personnes non licenciées auxquelles l'accès aux épreuves agréées par la F.F.TRI. a été refusé par l'organisateur.

Le BDF rappelle que tout organisateur d'une épreuve agréée par la F.F.TRI. se doit de respecter la réglementation sportive fédérale, laquelle prévoit notamment (page 32) :

« L'accès d'un participant à une épreuve agréée par la F.F.TRI. est subordonné à sa catégorie d'âge et :

- *Soit à la détention d'une licence F.F.TRI. Compétition,*
- *Soit à l'acquisition d'un pass compétition,*
- *Et au règlement du droit d'inscription. »*

Le Président LESCURE rappellera lors du prochain CDF que les règles fédérales s'appliquent sur tout le territoire et qu'il est de la responsabilité des Présidents de Ligue de s'assurer de leur bonne application.

4.3.3. Proposition de réserver la grille de prix des championnats de France individuels aux seuls licenciés de nationalité française.

La Commission Nationale Sportive a transmis la veille une proposition visant à réserver la grille de prix du championnat de France individuel aux seuls licenciés de nationalité française. Dans la mesure où les membres du BDF n'ont pas eu le temps d'étudier cette demande avant les travaux de cette séance, le BDF rejette cette proposition et remercie la CNS de bien vouloir la programmer dans le cadre des travaux de modifications de la Réglementation Sportive de la prochaine saison.

Le Président LESCURE souhaite que le Centre de Droit et d'Economie du Sport soit saisi de cette question, afin que la légalité d'une telle proposition soit vérifiée.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général